

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00532

Numéro SIREN : 409 867 942

Nom ou dénomination : INEO INFRACOM

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt 4760

## BILAN

BILAN-ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	476 557	468 880	7 677	10 551
Fonds commercial	512 268	102 456	409 812	461 038
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>994 825</b>	<b>571 336</b>	<b>423 489</b>	<b>477 589</b>
Terrains				
Constructions	791 713	449 443	342 270	395 072
Installations techniques, matériel	3 526 554	3 245 748	280 806	113 942
Autres immobilisations corporelles	3 195 215	2 668 145	527 070	782 783
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>7 513 482</b>	<b>6 363 336</b>	<b>1 150 146</b>	<b>1 291 798</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 000		3 000	3 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 991 750		15 991 750	1 221 302
Autres immobilisations financières	136 243		136 243	135 149
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>16 130 993</b>		<b>16 130 993</b>	<b>1 359 552</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>24 639 300</b>	<b>6 934 672</b>	<b>17 704 627</b>	<b>3 128 938</b>
Matières premières, approvisionnements	1 534 584		1 534 584	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>1 534 584</b>		<b>1 534 584</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	37 854		37 854	56 902
Clients et comptes rattachés	92 964 065	237 841	92 726 224	81 062 147
Autres créances	27 249 372		27 249 372	39 117 137
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>120 213 437</b>	<b>237 841</b>	<b>119 975 597</b>	<b>120 179 284</b>
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres: )				
Disponibilités	494		494	
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>494</b>		<b>494</b>	
Charges constatées d'avance	19 818		19 818	2 412 876
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>121 806 187</b>	<b>237 841</b>	<b>121 568 347</b>	<b>122 649 062</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>146 445 487</b>	<b>7 172 513</b>	<b>139 272 974</b>	<b>125 778 000</b>



**BILAN**

BILAN-ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	476 557	468 880	7 677	10 551
Fonds commercial	512 268	102 456	409 812	461 038
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>994 825</b>	<b>571 336</b>	<b>423 489</b>	<b>477 589</b>
Terrains				
Constructions	791 713	449 443	342 270	395 072
Installations techniques, matériel	3 526 554	3 245 748	280 806	113 942
Autres immobilisations corporelles	3 195 215	2 668 145	527 070	782 783
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>7 513 482</b>	<b>6 363 336</b>	<b>1 150 146</b>	<b>1 291 798</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 000		3 000	3 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 991 750		15 991 750	1 221 302
Autres immobilisations financières	136 243		136 243	135 149
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>16 130 993</b>		<b>16 130 993</b>	<b>1 359 552</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>24 639 300</b>	<b>6 934 672</b>	<b>17 704 627</b>	<b>3 128 938</b>
Matières premières, approvisionnements	1 534 584		1 534 584	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>1 534 584</b>		<b>1 534 584</b>	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>37 854</b>		<b>37 854</b>	<b>56 902</b>
Clients et comptes rattachés	92 964 065	237 841	92 726 224	81 062 147
Autres créances	27 249 372		27 249 372	39 117 137
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>120 213 437</b>	<b>237 841</b>	<b>119 975 597</b>	<b>120 179 284</b>
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres: )				
Disponibilités	494		494	
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>494</b>		<b>494</b>	
Charges constatées d'avance	19 818		19 818	2 412 876
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>121 806 187</b>	<b>237 841</b>	<b>121 568 347</b>	<b>122 649 062</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>146 445 487</b>	<b>7 172 513</b>	<b>139 272 974</b>	<b>125 778 000</b>

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Capital social ou individuel (Dont versé : 104 160 )	104 160	104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation (Dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (Dont réserve des prov. fluctuation des cours : )	13	13
Autres réserves (Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : )		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Report à nouveau	48	6
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>6 794 837</b>	<b>6 582 051</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>6 899 059</b>	<b>6 686 231</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	1 875 156	1 198 258
Provisions pour charges	4 884 073	3 700 915
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>6 759 230</b>	<b>4 899 173</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 956	64 339
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : )		
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>94 956</b>	<b>64 339</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 935	141 929
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 771 091	45 305 521
Dettes fiscales et sociales	32 295 598	26 916 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	143 878	325 527
Autres dettes	7 277 517	7 636 323
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>84 516 019</b>	<b>80 326 232</b>
Produits constatés d'avance	41 003 711	33 802 026
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>125 614 685</b>	<b>114 192 596</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>139 272 974</b>	<b>125 778 000</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Compte de résultat	31/12/2017			31/12/2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	61		61	2 005
Production vendue services	263 677 004	607 727	264 284 731	238 436 055
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>263 677 065</b>	<b>607 727</b>	<b>264 284 792</b>	<b>238 438 060</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			57 063	30 185
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 987 055	4 632 933
Autres produits			866 777	1 518 671
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>267 195 687</b>	<b>244 619 850</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			379	551
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 534 584	
Autres achats et charges externes			193 326 801	174 832 882
Impôts, taxes et versements assimilés			3 882 317	3 432 471
Salaires et traitements			36 044 374	35 922 633
Charges sociales			22 163 339	20 590 217
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	539 528	441 369
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	188 911	424 490
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 676 291	1 258 749
Autres charges			487 770	405 426
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>257 775 126</b>	<b>237 308 788</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>9 420 561</b>	<b>7 311 062</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	473 278	507 742
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		356 574
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			17 033	
Autres intérêts et produits assimilés			81 209	22 183
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>98 242</b>	<b>22 183</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 608	11 253
Différences négatives de change				56
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>8 608</b>	<b>11 309</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>89 634</b>	<b>10 874</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>9 983 473</b>	<b>7 473 103</b>

Compte de résultat (suite)	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 125	
Reprises sur provisions et transferts de charges	195 807	2 052 534
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>210 932</b>	<b>2 052 534</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 746	2 272 157
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 041	1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 412	66 285
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>180 199</b>	<b>2 339 442</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>30 733</b>	<b>-286 908</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 645 930	685 184
Impôts sur les bénéfices (X)	1 573 438	-81 040
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>267 978 140</b>	<b>247 202 309</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>261 183 302</b>	<b>240 620 257</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>6 794 837</b>	<b>6 582 051</b>

**INEO INFRACOM SNC**  
Société en nom collectif au capital de 104 160 euros  
Siège social : 72 avenue Raymond POINCARE  
BP 56614 – 21066 DIJON CEDEX  
RCS DIJON 409 867 942

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 26 AVRIL 2018**

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport général du commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 6.794.837 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Ils constatent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard du 4 de l'article 39 dudit code.

En conséquence, les associés donnent au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ressort

Un bénéfices net après impôts de	6 794 837.43
Augmenté du report à nouveau	48.36
fait ressortir une somme disponible de	6 794 885.79

Nous vous proposons la répartition suivante :

Dividende de l'exercice Versé aux 6944 parts sociales	6 794 842.88
Le solde à reporter en à nouveau	42.91

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2017 s'élèvera à 978.52 € par part sociale. Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal.

Nous vous rappelons ci-après les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2016	6944	947.87 €	Neant
2015	6944	377.48 €	Néant
2014	6944	765.83 €	Néant

Structure de l'actionnariat

Société	Nombre de parts sociales
INEO SA	6943
SETE SAS	1
TOTAL	6944

#### TROISIÈME RÉOLUTION

Par ailleurs, les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toute formalité nécessaire.

\* \*

\*

## INEO INFRACOM

Société en nom collectif au capital de 104.160 euros  
Siège social : 72 Avenue Raymond POINCARE –  
BP 56614 – 21066 DIJON CEDEX  
RCS DIJON : B 409 867 942

### RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE 2017

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le rapport d'activité et les comptes présentés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

#### L'ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2017

L'augmentation de CA par rapport à l'année dernière est significative. Elle provient :

- De nombreux contrats Réseaux d'Initiative Publique (Distribution de la fibre optique dans les zones rurales),
- Du projet CEM,
- Du projet PVPP avec la Préfecture de Police de Paris.

Dans ces conditions, Ineo Infracom a dégagé un Chiffre d'Affaires de 264 284 792 € H.T soit une augmentation de 10.84% par rapport à 2016.

#### Répartition par activités (% de l'activité totale)

	2017
- Réseaux télécom ouv radio	4.52%
- Vidéo Protection	15.81%
- R. FTTH	20.29%
- Smart Metering	1.68%
- Gestion de la route	4.17%
- Télécom Ferroviaire	3.36%
- R.Télécoms fibre optique	7.67%
- Réseau d'initiative publique	12.48%
- Négo Radio	0.08%
- Carto-cible	24.67%
- Négo FTTH	0.95%
- P Télécoms multisupp	4.32%
	100.00%

## Répartition par type de clients (% de l'activité totale)

	2017
- Administration Bureau	27.94%
- Infrastructures	69.00%
- Industrie manufacturieres	0.41%
- Service collectifs / Acceuil public	0.48%
- Défense	0.17%
- Energies nouvelles intermitentes et décentralisées	0.00%
- Industrie et services	0.00%
- Divers particulier	2.01%

## QUALITE

Dans le cadre de la certification ISO 9001v2008, la société a fait l'objet d'un audit de suivi réalisé par Intertek en juin 2017 sans aucune non-conformité. La certification ISO 9001v2008 a été renouvelée à l'issue de cet audit.

Dans le cadre des certifications NF Service et APSAD de services d'installation et de maintenance de systèmes de Détection d'intrusion (Catégories ABC), de Vidéosurveillance et de Contrôle d'accès, la société a fait l'objet d'audits de suivi réalisés par CNPP et AFNOR Certification en janvier et février 2017, relevant une non-conformité d'ordre technique. Les certifications NF Service et APSAD ont été renouvelées à l'issue de cet audit.

Dans le cadre de la certification Prestataire en Localisation des réseaux option Géoréférencement, l'agence Télécom Rail a fait l'objet d'un audit de certification réalisé par Bureau Veritas en octobre 2017, relevant 6 non conformités d'ordre organisationnel ou technique. La certification Prestataire en Localisation des réseaux option Géoréférencement a été accordée à l'Agence Télécom Rail à l'issue de cet audit.

## SECURITE

L'indicateur du taux de fréquence se dégrade à fin 2017, il augmente par rapport à l'année dernière puisqu'il s'élève à 6,00 contre 3.41 en 2016. En ce qui concerne le taux de gravité il atteint 0,38 en 2017 contre 0.05 en 2016.

## RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

## **COMPTES DE L'EXERCICE 2017**

Le chiffre d'affaires s'élève à 264.284.792 €.

Le compte de résultat fait ressortir un résultat, après impôt et participation, de 6.794.837 € qui se décompose :

d'un résultat d'exploitation de	9 420 561 €
d'un résultat financier de	89 634 €
et d'un résultat exceptionnel de	30 733 €

La participation des salariés s'élève à 1.645.930 € et l'impôt sur les sociétés est une charge de 1.573.438 € (dont un produit de CICE de 1.940.122 €).

### **Information sur les délais de paiement**

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du code de commerce introduites par la loi n°2008-776 du 4 août 2008, et à celles de l'article D. 441-4 de ce même code, modifiées par le décret n° 2017-350 du 20 mars 2017, une information sur la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société devra être présentée sous la forme d'un tableau, suivant les modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017.

De même, par application de l'article D.441-4 modifié précité du code de commerce, ledit tableau devra détailler soit le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (option 1), soit le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (option 2). Ces montants seront ventilés par tranches de retard et présentés soit toute taxe comprise soit hors taxe.

---

Vous trouverez ci-dessous le tableau présenté selon les modalités de l'option 1, en HT

---

<b>Article D. 441-4 - I. : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
Montants en €	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
<b>(A) tranches de retard de paiement</b>						
Nombre cumulé des factures concernées	2 012					1 089
Montant cumulé des factures concernées HT	27 851 060	7 113 459	4 577 575	1 176 705	2 373 007	15 240 747
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	11%	3%	2%	0%	1%	6%
<b>(B) Factures Exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nbre de factures exclues	8					
Montant total des factures exclues HT	48 929					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : Cf. onglet BW Data 3					
<b>Article D. 441-4 - II. : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
<b>(A) tranches de retard de paiement</b>						
Nombre cumulé des factures concernées	3 008					1 247
Montant cumulé des factures concernées HT	7 239 679	1 296 135	98 880	18 466	551 485	1 903 868
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	4%	1%	0%	0%	0%	1%
<b>(B) Factures Exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nbre de factures exclues	245					
Montant total des factures exclues HT	786 020					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : Cf. onglet BW Data 3					

## **LE PERSONNEL**

Les effectifs de la société sont passés de :  
1097 au 31 décembre 2016 à  
1130 au 31 décembre 2017  
et se décomposent de la façon suivante :

TOTAL	Cadres	ETAM	OUVRIERS
1130	189	764	177

## **INFORMATION RELATIVE AUX SUCCURSALES EXISTANTES**

Néant

## **INVESTISSEMENTS**

L'essentiel des investissements 2017 a été consacré aux installations générales et au renouvellement d'outillages et de matériel de bureau et informatique pour un total de 354.817 €

La dotation aux amortissements est de 593.528 €.

## **PERSPECTIVES DE LA SOCIETE EN 2018**

Le carnet de commandes au 31 décembre 2017 s'élève à 83,8 M€ HT contre 70M€ HT au 31/12/2016.

---

## **DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

La société effectue des travaux d'installations et peut aussi participer aux études de conception dans son domaine d'expertise. Les revues d'affaires mensuelles permettent de suivre les aléas et les estimations à terminaison, et de prendre en compte les risques éventuels (pénalités de retard, augmentation des coûts, écart de performance ...). La société établit également des arrêtés de comptes trimestriels, et met régulièrement en œuvre des outils de reporting, de façon à tirer les conséquences de son activité sur les états financiers présentés.

La société est également exposée aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs). Ces risques sont gérés via des mécanismes standards de garanties, et les activités opérationnelles peuvent donner lieu à des prépaiements et à des procédures de recouvrement adaptées.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS L'EXERCICE**

Néant

## **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Néant

**EXEMPLAIRE GREFFE**

**INEO INFRACOM**

Société en Nom Collectif

72 avenue Raymond Poincaré

BP 56614

21000 DIJON

---

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

---

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le... 27/01/18  
sous le N° B 6760

## **INEO INFRACOM**

Société en Nom Collectif

72 avenue Raymond Poincaré  
BP 56614  
21000 DIJON

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'assemblée générale de la société INEO INFRACOM,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INEO INFRACOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

---

### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

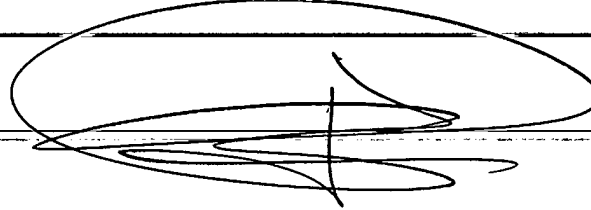
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 11 avril 2018

Le commissaire aux comptes

**Deloitte & Associés**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, positioned between two horizontal lines.

Etienne ALIBERT

## **CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE**

Dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion de la Business Unit France BtoB à laquelle INEO est rattachée au sein du Groupe ENGIE, deux changements d'estimation ont été opérés sur les comptes de 2017 des sociétés INEO :

➤ **Changement d'estimation des provisions forfaitaires clients**

Afin de mieux appréhender le risque de non recouvrement des créances clients, et compte tenu des niveaux de perte sur créances irrécouvrables observés sur une période pluriannuelle, un changement d'estimation est intervenu dans les modalités de détermination des provisions forfaitaires sur les comptes clients. Les taux de provisionnement des créances échues ont été modifiés de la façon suivante :

- Créances échues depuis plus de 6 mois et moins d'un an : 25% du montant HT des créances (contre 50% auparavant)
- Créances échues depuis plus d'un an : 50% du montant HT des créances (contre 100% auparavant)

➤ **Changement d'estimation des provisions pour pertes à terminaison**

Le calcul des provisions pour pertes à terminaison sur les contrats à long terme est limité aux seuls coûts d'exécution des contrats. Ces provisions qui étaient jusqu'alors calculées sur la marge semi nette négative sont désormais calculées sur la marge brute négative. Ce changement d'estimation est principalement fondé sur le fait que les frais généraux des centres de profits jusqu'alors retenus dans la marge semi nette négative sont largement couverts par les affaires bénéficiaires et peuvent être exclus du calcul de la provision.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT**

Néant

## **INTEGRATION FISCALE**

La société fait partie, pour l'exercice 2017, du groupe d'intégration fiscale dont la société de tête est ENGIE.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ressort

Un bénéfices net après impôts de	6 794 837.43
Augmenté du report à nouveau	48.36
fait ressortir une somme disponible de	6 794 885.79

Nous vous proposons la répartition suivante :

Dividende de l'exercice Versé aux 6944 parts sociales	6 794 842.88
Le solde à reporter en à nouveau	42.91

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2017 s'élèvera à 978.52 € par part sociale. Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal. »

Nous vous rappelons ci-après les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2016	6944	947.87 €	Neant
2015	6944	377.48 €	Néant
2014	6944	765.83 €	Néant

Structure de l'actionariat

Société	Nombre de parts sociales
INEO SA	6943
SETE SAS	1
TOTAL	6944

## **DIVERS**

### **INFORMATION RELATIVE AUX PRETS INTERENTREPRISES**

Société bénéficiaire : INEO UTS : prêt consenti le 18 Janvier 2017 pour un montant de 14.600.000 €

Christophe MAUFOUX  
Le Gérant



**INEO INFRACOM SNC**

Société en nom collectif au capital de 104 160 euros

Siège social : 72 Avenue Raymond POINCARE

B.P. 56614 - 21066 DIJON CEDEX

RCS DIJON 409 867 942

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**EN DATE DU 26 AVRIL 2018**

DEUXIÈME RÉOLUTION

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ressort

Un bénéfices net après impôts de	6 794 837.43
Augmenté du report à nouveau	48.36
fait ressortir une somme disponible de	6 794 885.79

~~Nous vous proposons la répartition suivante :~~

Dividende de l'exercice Versé aux 6944 parts sociales	6 794 842.88
Le solde à reporter en à nouveau	42.91

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2017 s'élèvera à 978.52 € par part sociale.  
Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal. »

Nous vous rappelons ci-après les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2016	6944	947.87 €	Neant
2015	6944	377.48 €	Néant
2014	6944	765.83 €	Néant


Structure de l'actionnariat

Société	Nombre de parts sociales
INEO SA	6943
SETE SAS	1
TOTAL	6944

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

.....

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME



\_\_\_\_\_  
Le Gérant

**ANNEXE**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été arrêtés par le Gérant le 29/03/2018 et présentent un chiffre d'affaires s'élevant à 264 284 792 euros, un résultat de 6 794 837 euros et un total de bilan de 139 272 974 euros.

Paragraphe Opérations Juridiques :

Néant

Paragraphe Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Paragraphe Changements de méthode comptable – Changement d'estimation

Dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion de la Business Unit France BtoB à laquelle INEO est rattachée au sein du Groupe ENGIE, deux changements d'estimation ont été opérés sur les comptes de 2017 des sociétés INEO :

Changement d'estimation des provisions forfaitaires clients

Afin de mieux appréhender le risque de non recouvrement des créances clients, et compte tenu des niveaux de perte sur créances irrécouvrables observés sur une période pluriannuelle, un changement d'estimation est intervenu dans les modalités de détermination des provisions forfaitaires sur les comptes clients. Les taux de provisionnement des créances échues ont été modifiés de la façon suivante :

- Créances échues depuis plus de 6 mois et moins d'un an : 25% du montant HT des créances (contre 50% auparavant)
- Créances échues depuis plus d'un an : 50% du montant HT des créances (contre 100% auparavant)

Changement d'estimation des provisions pour pertes à terminaison

Le calcul des provisions pour pertes à terminaison sur les contrats à long terme est limité aux seuls coûts d'exécution des contrats. Ces provisions qui étaient jusqu'alors calculées sur la marge semi nette négative sont désormais calculées sur la marge brute négative. Ce changement d'estimation est principalement fondé sur le fait que les frais généraux des centres de profits jusqu'alors retenus dans la marge semi nette négative sont largement couverts par les affaires bénéficiaires et peuvent être exclus du calcul de la provision.

Paragraphe Evénements postérieurs à la clôture :

« RAS »

## 1. Principes, règles et méthodes comptables

### 1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil national de la comptabilité repris dans le règlement ANC n°2016-07 relatif au Nouveau Plan Comptable Général) :

- Permanence des méthodes comptables,
- Prudence,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

### 1.2. Principales méthodes utilisées

#### 1.2.1. Méthode de calcul à l'avancement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

---

La marge brute dégagée sur les chantiers dont le degré d'avancement est inférieur à 20% (avancement calculé sur la base des dépenses) est neutralisée par la constatation d'un produit constaté d'avance ou d'un produit à recevoir suivant le cas.

---

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires : dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels (cf. paragraphe « changement d'estimations comptables »).

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Produits de réclamation :

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Pénalités de retard :

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

### 1.2.2. Traitement comptable des SEP et des GIE

- SEP gérée

La comptabilité des SEP gérées est désormais intégrée à 100% à celle du gérant. Le gérant enregistre les quotes-parts du résultat de la SEP revenant à ses coparticipants, en cas de bénéfice, au débit du compte 655 « Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun » (transferts de bénéfice aux non-gérants), en cas de perte, au crédit du compte 755 de même intitulé (transferts de perte aux non-gérants), par le crédit ou le débit des comptes courants des intéressés (comptes 458).

Au 31 Décembre 2017, l'impact des comptes de la SEP 1000 Caméras est nul. La SEP n'a plus aucune activité.

- SEP & GIE non gérés

Les comptes des sociétés en participation non gérées, ainsi que les comptes des GIE ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INFRACOM est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars-2013" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 325.612€.

Il s'agit d'un complément de quote-part sur le résultat 2016 pour 32.400€ ainsi que quote-part de résultat 2017 est estimé 293.212€

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars - MOF" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 147.666€.

---

Il s'agit de l'estimation de la quote-part de résultat 2017.

---

### 1.2.3. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice 2017.

Coût d'acquisition des immobilisations : préciser si les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition. Les coûts d'emprunt, le cas échéant, ne sont pas significatifs et ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Amortissements dérogatoires (le cas échéant) :

Pour les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 1984, la société considère que l'amortissement linéaire reflète généralement l'usure normale des biens. Néanmoins, lorsqu'un amortissement dégressif est utilisé pour des raisons fiscales, la partie excédant l'amortissement qui aurait été constaté selon la méthode linéaire est comptabilisé :

- au passif du bilan, dans la rubrique « amortissements dérogatoires »,
- au compte de résultat en charges exceptionnelles (ou en produits exceptionnels en cas de reprise d'amortissement dérogatoires).

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

*Indiquer le suivi du mali affecté aux actifs en détaillant par actif la valeur brute et le cas échéant, les amortissements, les reprises d'amortissement, les dépréciations.*

### 1.2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Licences pour un montant de 476.557,43€
- Des fonds de commerce pour un montant de 512.267,80€
- Autres immobilisations incorporelles pour un montant de 6.000,00€

Pour chaque nature, indiquer, le cas échéant les règles d'amortissement (durée et mode).

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1an
Fonds de commerce	Linéaire	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans

### Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

	Valeur	Date	Amortissements
Divers	0.15€		0.15 €
Cession TECHNICOM	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Cession VD COM	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Inéo Trois LACQS	1.00 €	19/12/2008	1.00 €
Fonds de Commerce HOUGUELEC	512 264.65 €	31/03/2009	102 456.09 €

### Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

- l'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

Par conséquent, et sur la base des arguments ci-dessus, la durée d'amortissement est fixée à 10 ans pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds de commerce avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

## Recherche et développement

Les études et frais de recherche engagés par la société sont comptabilisés en charges compte tenu de leur nature.

### 1.2.3.2 Immobilisations corporelles

Les méthodes d'amortissements n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents. Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

Nature	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	2 à 8 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

### 1.2.3.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. Les frais accessoires d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation ramène celle-ci à leur valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

## 1.2.4. Actif circulant

### 1.2.4.1 Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

**1.2.4.2 Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux nouvelles règles pratiquées dans le Groupe ENGIE INEO (voir plus haut le paragraphe sur le changement d'estimation des provisions forfaitaires sur créances clients), la société a enregistré une dépréciation de 25% sur les créances échues depuis plus de 6 mois (au lieu de 50% auparavant) et de 50 % sur les créances échues depuis plus d'un an (au lieu de 100% auparavant). Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation basée sur la revue individuelle des créances clients.

L'impact sur le résultat 2017 de ce changement d'estimation est de 188.910,64€.

**1.2.4.3 Charges constatées d'avance**

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2018 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

**1.2.5. Passif****1.2.5.1 Subventions d'investissements**

Néant

**1.2.5.2 Provisions pour indemnités de fin de carrière**

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 1,59%
- taux d'inflation : 1,81%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

<b>CSP</b>	<b>x &lt; 50</b>	<b>x ≥ 50</b>
Cadres	0,50%	0,00%
Non Cadres	0,50%	0,00%

- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10

- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

<b>CSP</b>	<b><math>x &lt; 40</math></b>	<b><math>40 \leq x &lt; 50</math></b>	<b><math>50 \leq x &lt; 55</math></b>	<b><math>55 \leq x &lt; 60</math></b>	<b><math>x \geq 60</math></b>
Cadres	7%	5%	4%	5,5%	0,0%
Non Cadres	7%	3,5%	2,5%	4,5%	0,7%

- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = (IDR\*1.50) où le 1.50 représente la majoration due aux charges sociales estimées à 50%

- taux de rendement attendu des actifs de couverture (pour les sociétés concernées) : 1,59%

### **1.2.5.3 Provisions pour médailles du travail**

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe

- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 1,59%

- taux d'inflation : 1,81%

- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10

- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci dessus

- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

### **1.2.5.4 Provision pour Gros Entretien et Renouvellement**

Néant

### **1.2.5.5 Autres Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Nouveau Plan Comptable Général).

Changement d'estimation concernant les provisions pour pertes à terminaison sur les contrats à long terme (voir plus haut le paragraphe sur les changements d'estimation intervenus dans l'exercice) : l'impact sur le résultat 2017 de ce changement d'estimation est de 164.400 €.

### **1.2.5.6 Produits constatés d'avance**

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2018 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

### 1.2.6. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

## 2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

### **INEO SA**

*1 place des Degrés - Tour Voltaire - 92059 PARIS LA DEFENSE CEDEX*

Ils sont également inclus dans les comptes consolidés du groupe ENGIE.

---

---

**DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

---

---

**3. Immobilisations**

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		994 825			
	Terrains					
Constructions	Dont composants					
	Sur sol propre		160 914			
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		605 165		25 634	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 271 103		266 808	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 675 221		24 411	
	Matériel de transport		472 231		2 217	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 006 989		35 746	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>7 191 622</b>		<b>354 817</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		3 100			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		1 356 452		14 785 825	
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>1 359 552</b>		<b>14 785 825</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>9 545 999</b>		<b>15 140 642</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				994 825	
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre				160 914	
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				630 799	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 357		3 526 554	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				1 699 632	
	Matériel de transport		21 600		452 848	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				1 042 735	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>32 957</b>		<b>7 513 482</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		100		3 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		14 284		16 127 993	
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>14 384</b>		<b>16 130 993</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>47 341</b>		<b>24 639 300</b>	

## 4. Amortissements

<b>Cadre A</b>		<b>SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>					
<b>Immobilisations amortissables</b>		<b>Début d'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		517 237	54 100		571 336		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	87 554	16 019		103 573		
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	283 453	62 417		345 870		
Installations techniques, matériels et outillages		3 157 161	99 944	11 357	3 245 748		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 070 295	209 176		1 279 471		
	Matériel de transport	452 883	4 880	10 559	447 204		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	848 478	92 992		941 470		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>5 899 825</b>	<b>485 428</b>	<b>21 916</b>	<b>6 363 336</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>6 417 061</b>	<b>539 528</b>	<b>21 916</b>	<b>6 934 672</b>		
<b>Cadre B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>					
<b>Immos</b>	<b>DOTATIONS</b>			<b>REPRISES</b>			<b>Fin de l'exercice</b>
	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode dégressif</b>	<b>Amort.fiscal exceptionnel</b>	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode dégressif</b>	<b>Amort.fiscal exceptionnel</b>	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
sol propre							
sol autrui							
install.							
<b>Autres immobilisations :</b>							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau							
Emball.							
<b>CORPO.</b>							
Acquis. de titres							
<b>TOTAL</b>							
<b>Cadre C</b>		<b>Charges réparties sur plusieurs exercices</b>	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## 5. Stocks

	31/12/2017	31/12/2016
Matières premières, approvisionnements	1 534 584	
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>1 534 584</b>	
Dépréciation		
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>1 534 584</b>	

## 6. Valeurs mobilières de placement

Néant

## 7. Disponibilités

	31/12/2017	31/12/2016
Banques et concours bancaires courants	494	0
Caisses		
<b>TOTAL</b>	<b>494</b>	<b>0</b>

**8. Echéances des créances et dettes**

<b>Cadre A</b>	<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		15 991 750	14 617 033	1 374 717	
Autres immobilisations financières		136 243		136 243	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>16 127 993</b>	<b>14 617 033</b>	<b>1 510 960</b>	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients		92 905 371	92 873 990	31 381	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés		226 096	226 096		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		311 458	311 458		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts Etat - divers	8 798 606	8 798 606		
Groupes et associés		16 755 574	16 755 574		
Débiteurs divers		1 157 639	1 157 639		
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>120 213 437</b>	<b>120 123 363</b>	<b>90 074</b>	
Charges constatées d'avance		19 818	19 818		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>136 361 248</b>	<b>134 760 214</b>	<b>1 601 035</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
<b>Cadre B</b>	<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et de cinq ans</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		94 956	94 956		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		44 771 091	43 459 340	1 298 183	13 568
Personnel et comptes rattachés		3 943 781	3 943 781		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 194 797	6 194 797		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	21 918 927	21 918 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		143 878	143 878		
Groupes et associés		2 830 644	2 830 644		
Autres dettes		4 446 873	4 446 873		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		41 003 711	41 003 711		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>125 586 751</b>	<b>124 275 000</b>	<b>1 298 183</b>	<b>13 568</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les avances et acomptes reçus, les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

Le montant représenté par les effets de commerce se décompose comme suit :

- Effets à l'encaissement : 25.045,36€
- Effets à l'escompte : Néant.

## 9. Comptes de régularisation

	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Achats non stockés		2 131 694
Autres achats et charges externes	3 744	245 845
Taxe diverses	16 074	35 237
Charges constatées d'avance	19 818	2 412 876
Ecart de conversion actif		
<b>Total compte de régularisation actif</b>	<b>19 818</b>	<b>2 412 876</b>
Avancement	40 908 511	33 661 026
Avancement – 20%	95 200	141 000
Produits constatés d'avance	41 003 711	33 802 026
Ecart de conversion passif		
<b>Total compte de régularisation passif</b>	<b>41 003 711</b>	<b>33 802 026</b>

**10. Capitaux propres**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminut.</b>	<b>Distribut. dividendes</b>	<b>Affectation du résultat N:1</b>	<b>Apports et fusions</b>	<b>Clôture</b>
Capital social ou individuel	104 160						104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport ....							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	13						13
Autres réserves							
Report à nouveau	6			6 582 009	6 582 051		48
Résultat de l'exercice	6 582 051	6 794 837	6 582 051				6 794 837
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 686 231</b>	<b>6 794 837</b>	<b>6 582 051</b>	<b>6 582 009</b>	<b>6 582 051</b>		<b>6 899 059</b>

**11. Nombre et valeur nominale des composants du capital social**

	<b>Nombre au début de l'exercice</b>	<b>Créés au cours de l'exercice</b>	<b>Remboursés au cours de l'exercice</b>	<b>Nombre au 31/12/2017</b>	<b>Valeur nominale</b>
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	6 944			6 944	15 €
Certificats d'investissement					
<b>Total</b>	<b>6 944</b>			<b>6 944</b>	

INEO INFRACOM a procédé à une distribution de dividendes de 6 582 009 € suivant l'A.G du 21 Avril 2017.

**12. Provisions**

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
- Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL (I)</b>					
Provisions pour litige	932 258	231 254	281 956		881 556
Provisions pour garantie					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions	2 466 854	225 185	44 430		2 647 609
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 500 061	2 279 264	549 261		3 230 064
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 899 173</b>	<b>2 735 703</b>	<b>875 646</b>		<b>6 759 230</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participation					
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks					
Provisions sur comptes clients	431 550	188 911	382 620		237 841
Autres provisions pour dépréciations					
<b>TOTAL (III)</b>	<b>431 550</b>	<b>188 911</b>	<b>382 620</b>		<b>237 841</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>5 330 722</b>	<b>2 924 614</b>	<b>1 258 267</b>		<b>6 997 070</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 865 202	1 062 460		
Dont dotations et reprises financières					
Dont dotations et reprises exceptionnelles		59 412	195 807		
Dépréciations des titres mis en équivalence					

**13. Situation fiscale latente**

(en euros et en base d'imposition)	31/12/2017	31/12/2016
Déficits ordinaires		
Indemnités de fin de carrière	1 896 649	1 671 464
Autres provisions pour risques et charges	1 333 044	809 451
Plus-value latente sur VMP		
Participation des salariés	1 645 930	685 184
Contribution sociale de solidarité	399 459	339 032
Gain/perte latente de change		
Moins-value nette à long terme		
Autres		
<b>Total</b>	<b>5 275 082</b>	<b>3 505 131</b>

**14. Répartition du chiffre d'affaires**

Ventilation du chiffre d'affaires	2017	2016	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens	61	2 005	-97%
Production vendue services	264 284 731	238 436 055	11%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	263 677 065	238 187 659	11%
Chiffres d'affaires nets-Export	607 727	250 401	143%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>264 284 792</b>	<b>238 438 060</b>	<b>11%</b>

**15. Résultat financier**

Le résultat financier s'établit à 89 634 euros en 2017 contre 10 874 euros en 2016, soit une hausse de 78 760 euros.

Cette variation est principalement due à une augmentation des intérêts moratoires perçus (79 613 en 2017 VS 13 263 en 2016) ainsi qu'aux intérêts du prêt consenti à UTS. (17 033 en 2017 VS 0 en 2016)

**16. Produits et charges exceptionnels**

Détail des charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES		4 852
Intérêts de retard s/ redressement fiscal & URSSAF		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges de restructuration		102 894
Rebranding		
Rappels d'Impôts (autres que IS)		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Produits / charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
Sorties d'immobilisations incorporelles		
Sorties d'immobilisations corporelles	15 125	11 041
Sorties d'immobilisations financières		
Produits / charges exceptionnels divers		2 000
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Amortissements dérogatoires		
Dotations / reprises prov risques et charges exceptionnels		
Dot prov dépréciation C/C conso		
Dotations / reprises prov. dépréciation exceptionnelle		
Dotations / reprises prov. charges de restructuration	195 807	59 412
Rentrées sur créances amorties		
Dégrèvements d'impôts		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>210 932</b>	<b>180 199</b>

Dans le cadre des plans de restructurations, les natures de coûts et produits comptabilisées en charges se décomposent comme suit :

Plan	Carto cible 2012	Carto cible 2013	ICRT	TOTAL
Coûts de départ		25 462	-17 648	7 814
Coûts des Prud'hommes	-69 971	25 332		-44 639
Stand Bye				0
Coûts des locaux vides			3 324	3 324

**17. Charges à payer et produits à recevoir**

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan</b>	<b>31/12/2017</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<b>Total dettes financières</b>	<b>0</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	31 150 012
Dettes fiscales et sociales	6 041 394
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>37 191 406</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	55 233
<b>Total autres dettes</b>	<b>55 233</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>37 246 639</b>

<b>Produits à recevoir dans les postes du bilan</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances rattachées à des participations	17 033
Autres immobilisations financières	
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>17 033</b>
Clients et comptes rattachés	40 400 082
Personnel et comptes rattachés	70 207
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	311 458
Etat et autres collectivités publiques	
Débiteurs divers	
Fournisseurs	158 410
<b>Total créances actif circulant</b>	<b>40 940 157</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>40 957 190</b>

Les créances rattachées à des participations, représentent les intérêts courus du prêt consenti en INEO UTS en Janvier 2017.

**18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Résultat avant impôts</b>	<b>Impôts</b>	<b>Résultat après impôts</b>
Résultat courant	9 983 473	-4 060 630	5 922 843
Résultat exceptionnel	30 733	-10 244	20 489
Participation	-1 645 930	548 643	-1 097 287
Crédit d'impôts		1 948 793	1 948 793
Résultat comptable	8 368 276	-1 573 438	6 794 838

La société est rattachée au groupe fiscal dont la société mère intégrante est ENGIE SA.

La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas d'indemnisation en cas de sortie.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

**19. Engagements hors bilan**

	<b>31/12/2017</b>
Avals, cautions et garanties	20 361 714
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	
Cession de créances professionnelles	0
Autres	
<b>Total engagements donnés</b>	<b>20 361 714</b>
Abandons de créances / Subventions (clause de retour à meilleure fortune)	
Autres	
<b>Total engagements reçus</b>	<b>0</b>

**20. Rémunérations des dirigeants**

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

**21. Effectifs**

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

<b>Catégorie</b>	<b>Effectif/moyen</b>	
	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Cadres	190	172
Assimilés cadres	25	5
Employés, techniciens et agents de maîtrise	723	684
Ouvriers	177	207
<b>TOTAL</b>	<b>1 115</b>	<b>1 068</b>

L'effectif intérimaire moyen mis à disposition d'INEO INFRACOM est de 355 ETP.

## **22. Crédit-bail**

### **Engagements de crédit-bail**

Néant

### **Redevances restant à payer**

Néant

## **23. Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

## **24. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération payées dans l'exercice.

Option retenue sur le mode de comptabilisation : le CICE est comptabilisé en impôt négatif en diminution de l'IS, comme les autres crédits d'impôt.

Impacts sur les comptes annuels : le montant de crédit d'impôt comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 1 940 126 €.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

**25. Liste des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote- part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés(1) (2)</b>										
<i>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</i>										
INFRACOM ANDORRA Av Princep Beniloch – AD 200 ENCAMP	3 000	86 448	100 %	3 000	3 000			164 801	-5 678	
<i>Participations (10 à 50% du capital)</i>										
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</b>										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.  
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(4) Dans la monnaie locale d'opération.